



École du Triolet

Bonjour,

Il nous fait plaisir de t'accueillir et de te présenter le code de vie pour l'année 2026-2027. Tu y trouveras des renseignements sur le fonctionnement de ton école et ton code de vie que tu dois signer.

Dans le but de créer un milieu d'apprentissage sécuritaire et favorable, dans lequel tous les élèves peuvent vivre des réussites, notre école a mis en place un système de renforcement. À l'école du Triolet, nous mettons l'accent sur l'importance d'enseigner et de renforcer les comportements adéquats. Ceci améliore le climat scolaire et diminue les comportements problématiques. Pour chaque aire de vie de l'école, notre code de vie définit les comportements attendus en lien avec nos trois valeurs: **respect, bienveillance et engagement**. Dès la rentrée scolaire, toutes les attentes comportementales sont enseignées. Un système de renforcement individuel, de classe et d'école contribuera à motiver les enfants.

Célébrations des efforts

10 clés de sol 	Privège individuel et une note pour la classe
30 notes de musique 	Privège classe et un billet de spectacle pour l'école
30 billets de spectacle 	Privège-école (célébration des efforts)

Au nom de tout le personnel de l'école, nous vous souhaitons une très belle année scolaire,

Julie Gagnon, directrice

Profil de sortie

École communautaire entrepreneuriale consciente

Compétences

S'entreprendre, **Entreprendre**, **Créer l'innovation** de façon consciente, responsable et autonome

Attitude

Fierté identitaire et culturelle, **recherche constante d'innovation**, engagement communautaire



Qualités

Confiance en soi, **Curiosité**, **Créativité**, **Respect des autres**, **Esprit d'équipe**, **Sens de l'organisation**, **Solidarité**, **Sens des responsabilités**, **Sens de l'initiative**, **Ingéniosité**, **Leadership**, **Conscience entrepreneuriale**, **Apprentissage autonome**, **Empathie**

Forces

Diagnostic
Dynamisme
Détermination

Rôles

Initiateur, **Réalisateur et Gestionnaire de projets**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Collaboration-école/famille

Vous avez des interrogations d'ordre pédagogique, sécuritaire ou des commentaires à formuler à l'endroit de l'école, nous vous prions de bien vouloir les adresser, en premier lieu, **à la personne concernée sinon à la direction d'école**, dans les plus brefs délais. Pour tout ce qui concerne votre enfant, n'hésitez pas à contacter son titulaire ou l'enseignant concerné en tout premier lieu.



Cette façon de faire facilite les communications et permet d'obtenir une réponse souhaitée, de connaître la démarche proposée pour solutionner la problématique. De plus, toutes communications indirectes ne font qu'aggraver ou amplifier votre interrogation.

Veuillez noter qu'aucun appel ne sera transféré directement dans les classes durant les périodes de cours. Nous vous demandons d'écrire une note par courriel ou de laisser un message; le titulaire fera un suivi dans les plus brefs délais.

Pour une rencontre avec les enseignants, vous pouvez communiquer par courriel ou laisser un message téléphonique au secrétariat afin de prendre rendez-vous.



Pour les parents utilisateurs du service de garde

Vous devez toujours utiliser le débarcadère devant l'école et utiliser la porte réservée au service de garde afin d'accompagner obligatoirement votre enfant jusqu'à son entrée dans l'école. Votre enfant devra s'assurer de signifier sa présence au service de garde afin que l'on puisse contrôler son arrivée.

Le service de garde est ouvert de 6h30 à 7h30 le matin et de 14h49 à 18 h.

Lors des journées pédagogiques, l'horaire est de 6h30 à 18h.

Pour y participer, votre enfant doit y être inscrit. Vous devez contacter la responsable au (450) 569-2676 poste 1.

Autorisation

Afin d'assurer la protection et la sécurité de votre enfant, il ne sera pas autorisé à quitter l'école avant l'heure de sortie à moins qu'un de ses parents ne vienne le chercher ou nous envoie une note. La permission ne sera accordée qu'à cette condition.

Contrôle des absences

Si votre enfant est en retard ou doit s'absenter, vous devez aviser l'école par Mozaïk. S'il est impossible pour vous de le faire par Mozaïk, vous avez la responsabilité de laisser un message sur la boîte vocale de l'école avant 7h15 en indiquant le nom de votre enfant, sa classe ainsi que le motif au 450-569-2676 poste 2. **Pour les enfants inscrits au service de garde, si des changements se font en cours de journée, nous vous demandons d'aviser la technicienne du service de garde avant 14 h en téléphonant au 450-569-2676 poste 1.**

Un enfant qui est trop malade « fièvre, gastro... » n'aura probablement pas assez de concentration et de résistance pour travailler. Il serait sage de le garder à la maison.

Les retards répétitifs le matin et le midi ne sont pas tolérés. L'entrée des élèves par la cour est fixée à 7h25 le matin et à 12h30 le midi.

Circulation dans l'école

Pour des raisons de respect et de sécurité, il n'est pas permis de circuler ou de se rendre dans la classe de votre enfant. Vous devez vous présenter au secrétariat, nous ferons le nécessaire pour transmettre vos informations aux personnes concernées.

Les parents ou autres visiteurs doivent obligatoirement se présenter au secrétariat pour y laisser un message ou pour y déposer un article.

Prise de médication à l'école

Il s'agit d'une mesure exceptionnelle pour laquelle les parents doivent signer une autorisation. Il est exigé d'avoir le pilulier original.

Un enfant qui est trop malade pour sortir lors de la récréation n'aura probablement pas assez de concentration et de résistance pour son travail; il serait alors sage de le garder à la maison.

Nos principes de base

À notre école, l'élève et le membre du personnel ont droit d'évoluer dans un milieu propice à l'apprentissage et à l'épanouissement.

- Tout le monde a droit à un environnement **respectueux, bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, sain et inclusif.**
- **La collaboration, l'entraide et l'écoute** sont des valeurs importantes pour nous.
- Chacun doit agir avec **civisme** envers les autres élèves et le personnel de l'école.
- L'élève doit **respecter l'autorité de l'école** et son milieu d'apprentissage.
- L'élève est encouragé à adopter **des comportements positifs** qui favorisent son engagement dans sa réussite scolaire.

Les comportements attendus :

Pour que tout se passe bien à l'école :

- Je respecte **les règles de l'école et celles de ma classe.**
- Je parle et j'agis **avec respect, courtoisie et politesse avec les autres élèves et le personnel**, en tout temps, et quel que soit le moyen utilisé.
- Je **ne pratique aucun geste d'intimidation ni de violence.**
- J'appelle les membres du personnel de l'école « **madame** » ou « **monsieur** », et je les vouvoie.
- Je respecte **la vie privée et la réputation** des autres.
- Je **demande le consentement** avant de prendre une photo ou d'enregistrer quelqu'un.

- J'utilise **les réseaux sociaux** de façon respectueuse et responsable.
- Je suis **ponctuel et je respecte les horaires et les échéanciers applicables**.
- Je **prends soin** du matériel scolaire, des locaux et des équipements.
- Je respecte en tout temps **la règle d'avoir le visage à découvert**, sauf lorsqu'il doit être couvert en raison d'un motif de santé, d'un handicap ou des exigences propres à l'exécution de certaines tâches.
- Je respecte les **règles de la cour d'école** :
 - Je respecte mon rang lors de l'entrée.
 - Je laisse ma bicyclette à l'endroit assigné.
 - J'utilise ma planche à roulettes, ma trottinette et ma bicyclette uniquement à l'extérieur du territoire de l'école.
 - Pour éviter les malentendus et les pertes, les jouets, les ballons, les cellulaires ou tout objet personnel doivent rester à la maison.
- J'obtiens la **permission d'un adulte** pour :
 - Sortir des limites de la cour (ex. : quand le ballon sort de la cour)
 - Aucune sortie sans la présence d'un parent n'est autorisée à l'heure du dîner.
 - Le matin, j'arrive dans la cour pendant la période de surveillance, à 7h25. Sur l'heure du dîner, je reviens de la maison à 12 h 30.
- Je fais de **bons choix** de jeux :
 - Aux récréations, j'utilise adéquatement les jeux et le matériel et j'en suis responsable.
- Je fais attention aux **allergies alimentaires** :
 - Je privilégie des collations saines telles que fruits, légumes, produits laitiers, muffins santé, compotes, etc.
 - En tout temps, les noix et les arachides sont interdites.

- Je respecte le **code vestimentaire** de l'école :

En classe	- J'ai une tenue vestimentaire convenable et propre : - Je porte un chandail couvrant le ventre. - Je porte des vêtements qui cachent mes sous-vêtements. - J'arrive aux casiers et j'enlève ma casquette, mon capuchon ou tout autre accessoire. - Je porte des vêtements sans messages de violence ou de vulgarité. - Je porte des vêtements adéquats selon la température et l'activité que je fais. - Je porte des shorts et des jupes d'une longueur convenable. L'élève a l'obligation de respecter le code vestimentaire de l'école et l'obligation d'avoir le visage à découvert, sauf lorsque le visage doit être couvert en raison d'un motif de santé, d'un handicap ou des exigences propres à l'exécution de certaines tâches.
À l'extérieur	Attentes minimales (à titre indicatif) : 9 degrés et moins : manteau (couche supplémentaire) et pantalon long. 10 à 13 degrés : manches longues et pantalon long.
En éducation physique	Préscolaire, 1^{re} et 2^e année : • Lors de la journée ou des journées d'éducation physique, l'élève doit venir à l'école avec une tenue sportive (il ne se changera pas). 3e, 4e, 5e et 6e année : • L'élève doit avoir des vêtements permettant de se changer avant et après son cours d'éducation physique. • Bien vérifier l'horaire de votre enfant afin qu'il apporte les vêtements appropriés. • Pour un plus grand confort et pour la sécurité de tous, le costume est obligatoire pour les cours d'éducation physique : espadrilles, short ou pantalon de sport et t-shirt. • Évitez les bijoux et veuillez attacher les cheveux, s'il y a lieu. • Attention aux souliers de plein-air pour l'extérieur, ils ressemblent à des espadrilles, mais ils ne sont pas permis dans le gymnase. Les souliers avec des semelles compensées et les souliers de « skate » sont également interdits. NOTE : Il est important de bien identifier les vêtements et de les mettre dans un sac en tissu (genre sac à souliers). Afin de donner des conditions favorables à l'apprentissage en éducation physique, nous vous demandons de respecter les règles suivantes : • Dossier de santé : - Compléter la fiche de renseignements sur le portail Mozaïk. - Avertir l'enseignant en éducation physique de tout changement pouvant survenir au courant de l'année scolaire.



Téléphones et appareils mobiles

Les téléphones, écouteurs et autres appareils mobiles personnels **ne doivent pas être utilisés**, du début à la fin de la journée de classe.

Cette règle s'applique **dans l'école, sur les terrains et lors des activités scolaires à l'extérieur.**

Il y a seulement quelques exceptions :

- Si **l'enseignant demande l'utilisation d'un appareil** pour une activité d'apprentissage.
- Si **l'état de santé** de l'élève le nécessite, pour porter secours à toute personne en raison de son état de santé ou pour toute autre situation **d'urgence**.
- Si **un besoin particulier** lié à un handicap ou une difficulté d'apprentissage ou d'adaptation l'exige.

Fermeture des écoles

S'il arrivait que nous devions fermer l'école soit : pour une panne de chauffage, une circonstance spéciale ou lors d'une tempête de neige, SVP, vous assurer que votre enfant sache où se rendre.

La décision de fermer les écoles est rapidement annoncée sur le site Web du centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord au www.cssrdn.gouv.qc.ca, sur la page Facebook www.facebook.com/CSSRDN/, à la radio et à la télévision.

Activités et sorties éducatives

La politique d'encadrement des activités et des sorties éducatives de l'école prévoit :

- la consultation des parents
- les critères pédagogiques des sorties et des activités éducatives
- des informations sur l'encadrement et la sécurité des élèves
- les modalités de paiement

À l'automne, à la 1^{re} soirée des parents, le titulaire de votre enfant vous présentera sa planification d'activités et de sorties éducatives. Vous serez appelés à voter cette proposition. Les activités et sorties sont approuvées annuellement par le conseil d'établissement.

Ces journées sont donc importantes et la présence de nos élèves est primordiale et obligatoire comme une journée de classe normale.

Si votre enfant ne peut participer à la sortie (peu importe la raison), il n'y aura aucun remboursement pour la partie du transport. Pour la partie activité ou pour les activités spéciales tenues à l'école, aucun remboursement ne sera effectué si l'annulation engendre des coûts pour l'école.

Voyages durant l'année scolaire

Résolution du conseil d'établissement **CE-045-1718-027** de la séance régulière tenue le 22 janvier 2018.

« Il est proposé qu'aucune planification de travail scolaire ne soit faite par les enseignants lorsque des parents font le choix de prendre des vacances pendant des jours scolaires. À titre suggestif, si vous voulez que votre enfant poursuive certains apprentissages, vous pouvez lui demander de lire ou de rédiger un journal de bord. »

Résolution adoptée à l'unanimité.

Plateaux et parcs extérieurs utilisés par l'école

L'école du Triolet bénéficie de sentiers et de parcs à proximité qu'elle utilise fréquemment pour différentes activités (cours d'éducation physique, classe extérieure, activités spéciales).

Les comportements attendus

ÉCOLE DU TRIOLET										
	En tout temps et en tout lieu	Salles de classe	Corridors, casiers et déplacements	Salles de toilettes	Gymnase	Cour d'école	Bibliothèque	SDG	Locaux de diner	Autobus
R E S P E C T	J E V O U V O I E L E S A D U L T E S	- Je lève la main pour demander la parole ou pour répondre. - J'écoute attentivement la personne qui parle.	Je garde le silence dans mes déplacements pendant les heures cours.	Je respecte l'intimité des autres et la mienne.	- Je respecte les règlements du jeu. - Je range le matériel utilisé.	- Je m'amuse de façon adéquate et sécuritaire pour moi et pour les autres. - Je partage les aires de jeux. - Je me déplace rapidement et sécuritairement	Je parle à voix basse lorsque je dois communiquer	- Je respecte les consignes des éducatrices. - Je respecte en gestes et en paroles mes pairs.	- Je mange proprement et je ramasse mes déchets. - Je respecte le niveau de voix demandé.	- Je respecte les consignes du conducteur. - Je parle à voix basse et avec politesse.
		JE RESPECTE LES ADULTES ET MES PAIRS DANS MON LANGAGE ET MES COMPORTEMENTS. JE SUIS TOLÉRANT. J'OFFRE MON AIDE ET DU SOUTIEN AUX AUTRES. JE PRENDS SOIN DU MATÉRIEL (INSTRUMENTS DE MUSIQUE, PORTABLES, JEUX, ETC.) ET DE MON ENVIRONNEMENT. J'ARRIVE À L'HEURE EN CLASSE. JE DONNE TOUJOURS LE MAXIMUM DE MOI-MÊME ET JE VAIS JUSQU'AU BOUT DE CE QUE J'ENTREPRENDS.								
		- Je m'engage à demander ou à offrir de l'aide. - Je m'implique dans la vie de la classe. - Je respecte mon espace de travail et celui des autres.	- Je garde mon casier et mon espace propre. - Je marche, je suis calme et je circule à droite en tout temps.	- Je vais directement et calmement aux toilettes et je retourne directement et calmement en classe. - J'utilise les moments prévus afin d'aller aux toilettes ex : avant et après les récréations.	Je fais preuve d'un bon esprit sportif.	- Je règle les petits conflits positivement. - J'adapte mon intensité de jeu selon les capacités de mes pairs. - Aux jeux, j'attends mon tour.	- Je replace les chaises et le matériel au bon endroit. - Je prends soin des livres.	Je me rends disponible pour aider l'éducatrice et les pairs.	Je respecte les procédures de recyclage et de compostage.	J'adopte un comportement sécuritaire.
B I E N V E I L L A N C E										
E N G A G E M E N T		- J'accomplis mes travaux avec soin en utilisant mes stratégies et je les remets à temps. - J'ai le matériel nécessaire. - J'arrive à l'heure.	Je m'habille rapidement et en fonction de la météo.	Je me lave les mains en économisant l'eau et le papier et avant de quitter, je garde l'endroit propre.	- Je participe activement. - Je porte les vêtements et les espadrilles appropriés. - Je me change rapidement et je range mes effets personnels.	- Je m'assure d'entrer le matériel emprunté. - Je m'assure d'avoir un habillement adéquat pour mon activité.	- Je rapporte mes livres en bon état et à la date prévue. - Je choisis un livre qui me convient.	- Je donne ma présence à l'éducatrice rapidement. - Je participe activement à l'activité.	- Je range ma boîte à dîner. - Je demande l'autorisation pour me déplacer.	- Je m'assois correctement et je reste à ma place. - Je me rends directement et calmement à l'autobus en utilisant le trottoir.

Nous actualisons le programme dire mentor à notre école. Ce programme consiste à travailler chez les élèves leurs apprentissages sociaux et émotionnels pour vivre en harmonie autant à l'école qu'à la maison.

Nous travaillons, en autres, sur les émotions, sur la conscience de soi et l'autorégulation. Des outils vous seront acheminés afin que vous puissiez les réinvestir à la maison.

La réussite de ce projet relèvera de toutes les personnes qui gravitent autour des élèves.

Votre collaboration est précieuse et nous vous en remercions!

L'équipe de l'école du Triolet

Le programme DIRE

Le programme DIRE rassemble les écoles, les familles et les communautés afin d'aider les élèves des écoles primaires à faire face à l'intimidation.



Le programme DIRE

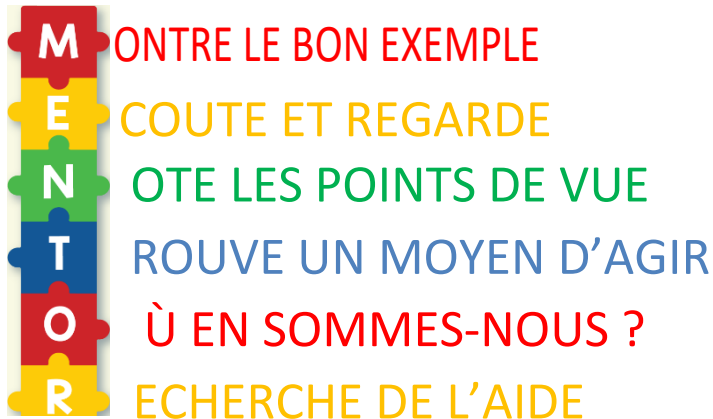
- Signifie : Demander de l'aide, Ignorer, Reculer et En parler
- Enseigne aux élèves de la maternelle à la 3^e année à bien faire face aux conflits entre pairs
- Offre un vocabulaire commun pour que les enfants et les adultes puissent parler d'intimidation et réagir de façon adéquate

DIRE MENTOR

- Signifie : Montre le bon exemple, Écoute et regarde, Note les points de vue, Trouve un moyen d'agir, Où en sommes-nous? et Recherche de l'aide
- Enseigne aux élèves de la 4^e à la 6^e année des stratégies sécuritaires de résolution de conflits afin de conserver un climat positif dans la classe
- Propose des stratégies et des outils adaptés pour les élèves de la 4^e à la 6^e année qui pourront devenir des mentors DIRE auprès des plus jeunes.



Que faire lorsque quelqu'un nous EMBÊTE?



Intimidation et Violence

Voici un tableau aide-mémoire :



Critères	Cas d'intimidation	Cas de conflit
Une intention ou non de faire du tort	L'intimidation est un rapport entre deux ou plusieurs élèves où l'un agresse l'autre volontairement ou non.	Le conflit est une opposition entre deux ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Le conflit est une situation spontanée et sans préméditation.
Une personne ou un groupe qui dominant	L'élève qui intimide veut gagner et pour ce faire, il cherche à dominer l'autre. Celui ou ceux qui intimident ont un avantage sur celui qui est intimidé (par exemple, il est plus grand, plus vieux, plus populaire, ils sont plus nombreux). C'est un rapport de force inégal.	Les élèves discutent vivement et argumentent pour amener l'autre à partager leur point de vue. Les personnes sont sur un pied d'égalité.
Une présence de détresse et d'impuissance chez l'élève qui subit l'intimidation	Il en résulte une victime, puisque l'élève qui a été agressé a été contraint à l'impuissance. L'élève qui intimide sent qu'il est en droit de recourir à la violence, mais il ne veut pas se faire prendre. Lorsqu'il se fait prendre, il se justifie (par exemple : déni, banalisation). L'élève qui subit l'intimidation se terre dans le silence, s'embrouille, voire assume les torts ou protège parfois l'agresseur. On peut remarquer une retenue, une absence de liberté dans sa façon de se défendre ou d'argumenter. Il peut aussi être envahi par un sentiment de honte ou de désespoir.	Il n'en résulte aucune victime identifiable, même si les deux peuvent se sentir perdants. Les personnes sont libres de donner leur version ou de défendre leur point de vue.
Une répétition des actes	Les actes d'intimidation se répètent. L'intimidation nécessite une intervention spécifique. La médiation n'est pas la première intervention à envisager.	Le conflit peut se poursuivre s'il n'est pas résolu. Le conflit se règle par la négociation ou la médiation.

Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

L'école du Triolet a élaboré un plan de lutte dans le but de prévenir et de contrer toute forme d'intimidation et de violence à l'endroit d'un élève, d'un enseignant ou de tout membre du personnel de l'école.

L'intimidation : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non **à caractère répétitif**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

La violence : toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Définitions selon l'article 13, L.I.P. 2012

Dans le contexte de notre plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence, les gestes suivants sont interdits à notre école :

- Se moquer, narguer, humilier, menacer, tenir des propos racistes;
- Frapper, donner des coups de pieds, pousser, cracher, battre, voler, endommager des biens;
- Isoler socialement un pair, lancer des rumeurs, ridiculiser;
- Utiliser les courriels, les messages textes, les médias sociaux ou jeux en ligne pour menacer, harceler, embarrasser, répandre des rumeurs, etc.;
- Toutes autres manifestations de violence et d'intimidation.

**À l'école du Triolet, TOLÉRANCE ZÉRO
pour la violence et l'intimidation !**

Code de vie

La collaboration des élèves, des parents et de tout le personnel de l'école est essentielle à la mise en œuvre du code de vie.

Tout manquement au code de vie entraînera automatiquement un geste de réparation ou une conséquence appropriée. Cette réparation ou conséquence sera définie par un membre du personnel ou par la direction selon la gravité, l'intensité et la fréquence du manquement. Puisque la récidive indique généralement une volonté délibérée de ne pas respecter un règlement, celle-ci sera traitée avec plus de sévérité qu'un simple comportement occasionnel.

Voici quelques exemples d'interventions qui seront appliquées selon une approche graduelle en fonction de la nature, de la gravité, de l'intensité, de la récurrence et de la fréquence de la situation:

- Avertissement verbal
- Retrait
- Geste de réparation en lien avec le manquement
- Communication écrite ou verbale aux parents
- Perte d'un privilège
- Rencontre avec le titulaire, l'éducatrice spécialisée et/ou la direction
- Rencontre avec les parents
- Mise en place d'un plan d'action ou d'une feuille de route
- Suspension à l'interne ou à l'externe
- Références à des services internes ou externes
- Expulsion

J'ai pris connaissance du code de vie de l'école du Triolet. Je m'engage à le respecter et à accepter les conséquences de mes gestes :

Signature de l'élève

Date

Nous avons pris connaissance du code de vie de l'école du Triolet. Nous nous engageons à supporter l'école dans ses interventions et à aider notre enfant à assumer les conséquences de ses gestes :

Signature des parents

Date

Approuvé par le conseil d'établissement le 27 avril 2026.

TRANSPORT



Centre d'action bénévole Saint-Jérôme

Accompagnement médical, accompagnement-transport, accompagnement aux commissions par des bénévoles.
450 432-3200

Regroupement des usagers du transport adapté et collectif de la MRC Rivière-du-Nord
Information, sensibilisation, promotion et défense de droits des usagers du transport. 450 592-1383

Réseau de transport métropolitain (RTM) «EXO»
Transport collectif: 450 433-7873
Transport adapté: 450 433-4004

Transport adapté et collectif MRC Rivière-du-Nord
Transport pour les résidents de Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte et Sainte-Sophie. 450 224-8800

VIOLENCE / PERSONNES EN DIFFICULTÉ

ACCROC 450 569-9966

Intervention auprès des conjoints violents, et des adolescents et adolescentes ayant des comportements violents.

CALACS Laurentides 450 565-6231 Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.

CAVAC Laurentides 450 569-0332
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels.

CETAS 450 431-6400

Centre d'entraide et de traitement des agressions sexuelles.

CRIPHASE 514 529-5567

Centre de ressources et d'intervention pour hommes abusés sexuellement dans leur enfance.

Maison d'Ariane (La) 450 432-9355

Soutien et hébergement pour les femmes en situation de violence (et leurs enfants).

Maison de Sophia 450 504-5344

Hébergement temporaire pour les femmes en difficulté.

Phare des AffranchiEs 450 990-95959595

Sensibilisation, prévention et intervention concernant la traite de personnes.

Service d'aide aux conjoints (SAC) 514 384-6296
Suivi pour les hommes victimes de violence.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX



Association de la Fibromyalgie des Laurentides 450 569-7766

Association des personnes avec problèmes auditifs des Laurentides 450 434-2135 ATS + voix

Association pour les enfants avec problèmes auditifs (5 régions) 514 842-3926

Association régionale de loisirs pour personnes handicapées des Laurentides 450 431-3388

Centre d'aide pour personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques des Laurentides (CAPTCHPL) 450 431-3437

CLSC de Mirabel 450 475-7938

CLSC du Centre-ville-de-Saint-Jérôme 8-1-1

Programme jeunesse et bilan de santé aux réfugiés

CLSC Lafontaine

Santé mentale, dépendances et services psychosociaux: 8-1-1
Soutien à l'autonomie des personnes âgées
1 833 217-5362

Dysphasie Laurentides 450 951-8520 Soutien aux jeunes ayant un trouble développemental du langage.

Groupe Relève pour personnes Aphasiques AVC Laurentides 450 974-1888 / 1 866 974-1888

Hôpital de Saint-Jérôme 450 432-2777

Parkinson Québec - Laurentides 450 630-4122

Service régional d'interprétariat de Lanaudière (SRIL) 450 759 7966 (ATS et voix)
Service d'interprétation offert aux personnes malentendantes.

Société canadienne de la sclérose en plaques Laurentides 450 436-4469

NOTE :

Pour obtenir les coordonnées des différents spécialistes en santé, consultez leur ordre professionnel respectif.

Pour information sur ce dépliant: 450 433-2777, poste 65141

DÉPENDANCES

Alcooliques anonymes www.aa-quebec.org
Cocainomances Anonymes www.caquebec.org
Nicotiques Anonymes www.naquebec.org

CISSS des Laurentides 8-1-1

Services de réadaptation en dépendance

Ressources d'hébergement en désintoxication
Contacter le 8-1-1 pour obtenir leurs coordonnées.

ÉDUCATION / EMPLOI INTÉGRATION SOCIALE

CAP Emploi 450 565-4707

Aide et accompagnement vers l'emploi.

Carrefour d'actions populaires 450 432-8696

Défense des droits des locataires et des assistés sociaux.

Carrefour Jeunesse-Emploi Pour les 16-35 ans.

Mirabel: 450 420-6262/ Riv.-du-Nord: 450 431-5253

Centre de services scolaire RDN 450 438-3131

Centre d'intégration en emploi (CIE) Laurentides 450 431-0028

Coin Alpha 450 436-2099 Alphabétisation populaire.

Éclipse (atelier-ressourcerie)- Entreprise d'insertion 450 436-7111

Écluse des Laurentides - Travail de rue 450 569-7194, 450 530-5747 ou 514 882-1965

Intégration-Travail Laurentides 450 436-4024
Services pour les 15 ans et plus qui sont en situation d'handicap et/ou ont des limitations importantes.

Ligne Info Apprendre 1 888 488-3888

Infos pour l'éducation des adultes et la formation continue.

Revenu Québec 1 800 267-6299

Prime au travail: crédit d'impôt remboursable pour les travailleurs à faible revenu.

Services Québec Soutien à l'employabilité

Pour Mirabel: 450 435-3667/ Saint-Jérôme: 450 569-3075

DÉFICIENCE PHYSIQUE, INTELLECTUELLE ET TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

Acco-Loisirs 450 433-5559

Accompagnement et répit avec soutien particulier pour les jeunes et les adultes vivant avec un handicap.

CISSS des Laurentides 8-1-1

Services de réadaptation en déficience physique, intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme.

Mouvement personne d'abord de Saint-Jérôme

450 438-6256 Sensibilisation, formation, activités, etc.

Parrainage civique des Basses-Laurentides

450 430-8177 Jumelage et activités.

Société de l'Autisme des Laurentides 450 569-1794

LIGNES D'AIDE / RELATION D'AIDE

ANEB (troubles alimentaires) 1 800 630-0907

Centre ANTIPOISON 1 800 463-5060

Centre de prévention du suicide Le Faubourg 1 866 APPELLE (277-3553) / 450 569-0101

Drogue: aide et référence 1 800 265-2626

Écoute-Entraide 1 855 365-4463

Interligne (diversité sexuelle) 1 888 505-1010

Jeu: aide et référence 1 800 461-0140

Jeunesse l'écoute 1 800 668-6868

La Ligne parents 1 800 361-5085

Service de relation d'aide Laval-Laurentides (SRALL) 514 990-2619

Signalement à la Protection de la jeunesse 1 800 361-8665 (Urgence sociale)

SOI Violence conjugale 1 800 363-9010

Tél-Aide 514 935-1101 Tél.-aînés 514 353-2463

Tél-jeunes 1 800 263-2266

Traite des personnes 1-833-900-1010

Violence sexuelle 1 888 933-9007

CANCER

Laurentian Region Cancer Support Group 450 226-3641 Services en anglais.

Maison des soins palliatifs de la Rivière-du-Nord 450 431-0488 Hébergement en fin de vie, sur référence du médecin.

Pallia-Vie 450 431-3331

Accompagnement aux personnes atteintes de cancer et à leurs proches. Répit aux parents d'enfants malades.

Société canadienne du cancer

Ligne d'information: 1 888 939-3333



BUDGET/ DROITS/ AIDE ...

ACEF Basses-Laurentides 450 430-2228

Aide pour les finances et les droits en consommation.
Aide alimentaire et vestimentaire

Contactez le

8-1-1 pour obtenir une référence vers une ressource.

Aide juridique 450 436-5712

Ami-e du Quartier (L') 450 431-1424

Dépannage, repas communautaire, cuisine collective, etc.

Armée du Salut 450 432-9191

Magasin d'occasion et repas offerts aux pers. dans le besoin.

Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes 450 565-9111

Centre de jour St-Jérôme 450 675-2412

Aide alimentaire et soutien aux personnes.

Écoute agricole des Laurentides

Mirabel: 514 929 2476 / Rivière-du-Nord: 438 389-2476
Écoute et accompagnement au milieu agricole.

Maison d'entraide de Prévost 450 224-2507

Mesures Alternatives des Vallées du Nord (MAVN) 450 436-6749 Prévention en milieu scolaire, sensibilisation, médiation-conciliation de quartier, mesures et sanctions judiciaires alternatives pour les 12-17 ans, soutien des locataires de logements sociaux, services-conseils aux milieux de travail.

Revenu Québec 1 855 291-6467

Allocation-logement, crédit d'impôt pour la solidarité.

Services Québec 450 569-7575

Aide sociale
Tribunal administratif du logement (Régie) 1 800 683 2245

DES SERVICES À VOTRE PORTÉE

Pour les citoyens de la MRC Rivière-du-Nord et la partie nord de Mirabel.



- ♦ Associations
- ♦ Établissements publics
- ♦ Lignes d'aide
- ♦ Organismes communautaires



INFO-SANTÉ ET INFO-SOCIAL
24 heures par jour, 7 jours par semaine

ADULTES

Allo-Prof www.alloprof.qc.ca

Aide aux devoirs pour les élèves du primaire et du secondaire, et conseils pour les parents.



Ami-e du Quartier (L') 450 431-1424

Intervention, aide aux devoirs et activités pour les jeunes du quartier Notre-Dame.

Antre-Jeune (L') 450 436-1547

Activités touchant les habilités relationnelles et la confiance en soi des 10-17 ans.

Association des maisons de jeunes de Mirabel 450-412-0799

Lieu de rencontre, d'animation, d'information et de référence pour les 12-17 ans.

Avenue 12-17 ans - Maison des jeunes de Bellefeuille 450 438-2691

Lieu de rencontre, d'animation, d'information et de référence pour les 10-17 ans

Balle de laine (La) www.facebook.com/laballedelaine

Groupe de soutien mensuel pour les parents et proches vivant un deuil périnatal.

Café de rue 505 / Trait d'union jeunesse 450 431-0002

Intégration des jeunes de 18 à 30 ans en difficulté.

Centre de pédiatrie sociale en communauté Au coin de ma rue 450 438-5959

Centre de périnatalité Le Bourgeon 450 327-5569

Centre Marie Eve 450 438-1484 poste 7

Services offerts à la femme enceinte, puis à la nouvelle mère et son bébé (-de 2 ans).

CISSS des Laurentides 8-1-1

Protection de la jeunesse, services aux contrevenants, ressources d'hébergement, réadaptation, recherches d'antécédents, retrouvailles, adoption.

Coopérative d'initiation à l'entrepreneuriat collectif St-Jérôme

450 820-5515 Coopérative de jeunes entrepreneurs offrant des services de menus travaux à la population pendant la période estivale.

Grands Frères Grandes Soeurs de la Porte du Nord (Les) 450 565-4562

Jumelage permettant à des jeunes de vivre une relation de qualité avec un adulte bénévole de confiance. Mentorat pour les 16-21 ans recevant des services de la DPJ.

Grands-Parents Tendresse 450 436-6664

Marrainage par des aînées auprès de familles ayant un poupon âgé de 0 à 12 mois.

Maison de la famille de Mirabel 450 414-2121

Halte-garderie, ateliers et activités pour enfants et/ou parents.

Maison de naissance du Boisé-de-Blainville 450 431-8623

Maison des jeunes de la Rivière-du-Nord 450 431-0002

Lieu de rencontre, d'animation, d'information et de référence pour les 12-17 ans.

Maison des parents d'enfants handicapés des Laurentides 450 431-7428

Répit, ateliers de jour pour les 21 ans et plus, camps de jour estivaux, etc.

Maison des parents du Québec 450 438-7708

Aide aux 0-14 ans en situation de vulnérabilité.

Maison Oxygène Laurentides 579 887-8843

Hébergement, soutien et ateliers pour les pères et leurs enfants.

Maison Pause-Parent 450 565-0015 Aide à la famille et aux enfants, cuisine collective et familiale, déjeuners-rencontres, halte-garderie, etc.

Maison Phelan de Saint-Colomban 450 436-1453, poste 6318

Activités pour les jeunes à l'Espace libre 1217 (anciennement maison des jeunes).

Ma place au soleil (service du CIE Laurentides) 450 569-3075

Soutien académique, accompagnement psychosocial et soutien financier favorisant le retour aux études et l'obtention d'un emploi pour les parents ayant moins de 25 ans.

Nourri-Source Laurentides 450 990-1031

Soutien téléphonique à l'allaitement par des mairaines, ateliers et halte-allaitement.

Panda (Association) 450 979-7263

Soutien aux personnes atteintes de TDA/H et aux proches.

Parenthèse (La) - Maison d'hébergement jeunesse 450 565-0958

Hébergement temporaire ou d'urgence, et répit offert pour les 12-17 ans.

Passe-Partout 450 438-3131, poste 2016

Programme de préparation à l'école offert par le réseau scolaire pour les 4 ans.

Phobies-Zéro 1 866 922-0002

Écoute et groupe d'entraide pour les adolescents souffrant de troubles anxieux.

Place 0-5 (La) 1 844 270-5055 www.laplace0-5.com

Guichet unique d'accès aux services de garde du Québec.

Première ressource 1 866 329-4223 Service provincial, anonyme et gratuit de consultation professionnelle pour les relations parents-enfants.

Régime québécois d'assurance parentale 1 888 610-7727, option 4

Prestations financières pour les nouveaux parents.

Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval 450 622-0524 Services et ateliers divers pour les parents et les enfants.

505 Jeunesse 450 473-5014

Supervision des visites parentales et des échanges de garde d'enfants.

Soutien à la communauté anglophone par différents services.

Action Source de vie 450 504-8775

Magasin d'entraide, aide au déménagement, cueillette de meubles usagés, etc.

Ami-e du Quartier (L') 450 431-1424

Accompagnement, interventions et activités pour les citoyens du quartier et de la MRC RDN.

Centre de femmes Liber'Elle (Mirabel) 450 594-0556

Accueil, référence, relation d'aide, cafés-rencontres, ateliers et conférences.

Centre de jour St-Jérôme 450 675-2412 Aide alimentaire et soutien aux personnes.

Centre de justice de proximité Laval-Laurentides-Lanaudière 450 990-8071

Service de soutien juridique, notamment en cas de séparation et pour les petites créances.

Centre de la famille du grand Saint-Jérôme 450 431-1239

Activités diverses, programmes d'insertion sociale, production du Bottin des ressources, etc.

Centre des femmes Les Unes et les Autres (St-Jérôme) 450 432-5642

Accueil, référence, relation d'aide, cafés-rencontres, ateliers, conférences, etc.

Centre d'hébergement multiservice Mirabel (CHMM) 450 951-5551

Hébergement temporaire pour les jeunes adultes en situation d'itinérance.

Centre Le Phénix 450 848-4816 Hébergement d'urgence pour les hommes adultes aux prises avec une ou des problématiques diagnostiquées et liées à la santé mentale.

COFFRET 450 565-2998 Intégration et soutien aux réfugiés et aux nouveaux arrivants.

Collectif des Laurentides en santé mentale 450 229-8440

Prise de parole publique autour des besoins et intérêts des personnes.

Dispensaire (Le) 450 431-7432 Dépistage et prévention VIH, hépatite C et ITSS. Soutien pour les personnes séropositives et LGBTQIA2S+, distribution gratuite de matériel de consommation ou de prévention concernant les activités sexuelles à risque.

Droits et recours Laurentides 450 436-4633 Promotion et défense de droits pour les personnes ayant ou ayant eu des problèmes en santé mentale: information, aide et accompagnement.

Groupe Harfang des neiges 450 565-1161 Services pour les personnes ayant une problématique en santé mentale: groupe de soutien et d'entraide, suivi communautaire individualisé, milieu de jour, information.

Halte des proches (La) 450 438-4291 Association laurentienne des proches de la personne atteinte de maladie mentale: accompagnement, écoute, groupes d'entraide, intervention, documentation, etc.

Maison de Sophia 450 504-5344

Hébergement temporaire pour les femmes en difficulté.

Montagne d'espoir 450 436-4747 Aide aux familles en difficulté de Sainte-Sophie.

Phobies-Zéro 1 866 922-0002

Groupes de soutien et ligne d'écoute pour les personnes souffrant de troubles anxieux.

Serres de Clara - Jardin Collectif de Saint-Jérôme 450 565-2998

Jardins collectifs et communautaires, cuisines collectives et aide alimentaire.

Service Travail-Maison 450 436-6425 Entretien ménager, préparation de repas, lessive, approvisionnement et gardiennage simple.

Soleil Levant (Le)* Centre d'intervention de crise en hébergement: réinsertion sociale (appartements autonomes et supervisés), hébergement de crise et psychothérapie.

Maison Pour une pause* Ressource d'hébergement pour adultes en situation de détresse psychologique ou état de crise pouvant présenter un risque suicidaire.

*Contactez Info-Social au 8-1-1 pour être référé vers ces deux hébergements.

AÎNÉS / PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

Abus-Aînés 514 489-2287 ou 1 888 489-2287

Ligne d'info: écoute, information et référence.

Antr'Aidant (L') 579 888-0211

Soutien, répit, accompagnement pour les proches aidants des aînés.

APPUI (L') 1 855 852-7784

Ligne d'écoute et de référence pour les proches aidants d'aînés.

Atelier des aînés 450 569-8313

Couture, cours divers et activités de loisirs pour les 50 ans et plus. Service d'altération.

Centre d'action bénévole Saint-Jérôme 450 432-3200

Accompagnement transport, dîners communautaires, popote roulante, appels et visites d'amitié, aide à la paperasse et au déménagement, travaux manuels, service d'aide en impôt, etc.

Grands-Parents Tendresse 450 436-6664

Causeries, repas communautaires et marrainage à domicile en soutien aux familles ayant un jeune poupon.

Maison Aloïs Alzheimer des Laurentides 450 660-6225

Centre de répit de jour pour les personnes atteintes de troubles cognitifs.

Mouvement d'entraide de Bellefeuille 450 431-5757

Services pour les résidents de Bellefeuille: activités sociales, repas collectifs, popote santé.

Petits Frères (Les) 438 392 8225 Jumelage, visites d'amitié pour les 75 ans et plus.

Réseau FADOQ des Laurentides 819 429-5858 ou 1 800 828-3344

Regroupement de clubs offrant des services aux personnes de «50 ans et mieux».

Service Travail-Maison 450 436-6425

Entretien ménager, préparation de repas, lessive, approvisionnement et gardiennage simple.

Société Alzheimer des Laurentides 819 326-7136 ou 1 800 978-7881

Groupes de soutien, diverses forme de répit, conférences, formations, etc.

Vigil'Ange 450 275-5131 Réseau pour guider les aînés et les proches aidants.

